

Oléoducs dans les provinces de l'ouest du Canada : le gouvernement doit travailler avec les autochtones, dit un rapport

Publié par La Presse Canadienne le jeudi 05 décembre 2013 à 15h42.

VANCOUVER - La confiance et la réconciliation doivent s'établir entre les gouvernements et les peuples autochtones, au moment où le Canada veut accroître ses exportations énergétiques par le biais d'importants projets d'oléoducs dans les provinces de l'Ouest, indique un nouveau rapport fédéral.

La plupart des communautés autochtones de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sont bien conscientes de la valeur et des avantages économiques qu'offre le développement du secteur de l'énergie, mais elles veulent que cela se fasse dans le respect de l'environnement et de leurs droits, conclut le rapport publié jeudi par l'avocat vancouverois Doug Eyford.

Les entreprises ont bien compris la nécessité de travailler en collaboration avec les peuples autochtones, mais le gouvernement fédéral doit répondre à leurs préoccupations au-delà des projets spécifiques, affirme-t-il dans le rapport.

Me Eyford, qui a été nommé par le gouvernement fédéral pour entendre les préoccupations des communautés autochtones relativement aux projets d'oléoducs dans les provinces de l'Ouest, a formulé plusieurs recommandations. Il suggère notamment au gouvernement fédéral d'entamer un dialogue «de principe» avec les peuples autochtones au sujet de la mise en valeur des ressources naturelles.

Plusieurs projets énergétiques d'envergure sont à l'étude en Colombie-Britannique, notamment le projet d'oléoduc Northern Gateway et une proposition de la société Kinder Morgan en vue de tripler la capacité actuelle de son oléoduc Trans Mountain, qui achemine du pétrole albertain vers les ports de la Colombie-Britannique pour l'exportation.

«Mon opinion — et la recommandation que j'ai faite — est qu'il s'agit d'une occasion pour les gouvernements de s'engager soit dans des consultations formelles, soit autrement en construisant des liens avec les communautés autochtones à l'extérieur des processus de consultations», a déclaré l'avocat après la publication de son rapport. «Il est clair, toutefois, que des progrès surviendront seulement si les droits constitutionnels des Canadiens autochtones sont pris en compte dans les projets de développement», a ajouté M. Eyford, qui est aussi le négociateur en chef du gouvernement fédéral pour les revendications territoriales globales des peuples autochtones.

Le rapport recommande également que les dirigeants autochtones élaborent des plans stratégiques pour les aider à tirer avantage de la création d'emplois et des occasions d'affaires que représentent les projets énergétiques.

Le ministre fédéral des Ressources naturelles, Joe Oliver, a souligné que M. Eyford avait écouté les communautés autochtones et rapporté ce qu'il avait entendu dans son rapport et ses recommandations. *«Nous écouterons nous aussi ce qu'ils disent à travers le rapport. L'objectif de la nomination de M. Eyford par le premier ministre était justement de faire progresser notre réflexion et d'établir une relation constructive.»*